

Concerne : Preuve de présence sur un lieu de campement

Madame, Monsieur,

La communauté de Zwevegem demande chaque année à ces mouvements de jeunesse de rédiger une liste des participants à leurs camps d'été.

Cette liste est nécessaire afin de pouvoir obtenir une allocation.

Afin d'être valide, la liste doit être signée et/ou estampillée par une de ces instances :

la police locale de la ville/le village où le campement a lieu

le gouvernement local de la ville/le village où le campement a lieu

Le propriétaire des locaux ou terrains de campements

Avec cette lettre, nous voulons clarifier le but de cette liste et nous espérons pouvoir compter sur votre collaboration.

Merci bien !

Avec nos salutations sincères,

Nele Dejaeger  
Président du conseil de jeunesse

Marc Doutreluigne  
Maire de Zwevegem



